

**Le présent code de déontologie définit l'engagement et l'éthique professionnelle du réflexologue envers le public, les client(e)s et les professions.**

Le/La réflexologue est un(e) professionnel(le) de la relation d'aide, de la gestion du stress et du bien-être, qui prend en charge la personne en lui proposant et en réalisant des protocoles de relaxation et de stimulation réflexes plantaire, palmaire, faciale et crânienne.

Le/La réflexologue s'engage à exercer l'activité avec humanité, probité et loyauté.

Le/La réflexologue s'engage à entretenir des relations confraternelles de respect et de courtoisie, d'honnêteté et de bonne foi avec les autres confrères et consœurs.

Le/La réflexologue s'engage à toujours observer le principe fondamental du respect de la personne humaine et à protéger l'intégrité physique et psychique des personnes sous sa responsabilité.

Le/La réflexologue s'engage à ne pas se substituer aux professionnels de santé, à ne pas prodiguer de diagnostic, de prescriptions médicales et à ne pas interférer avec des traitements médicaux en cours.

Le/La réflexologue a pour objectif de restaurer au maximum l'autonomie de son client et laisse à celui-ci sa totale liberté de choix thérapeutique.

Les réflexologues s'engagent à observer l'attitude absolue de réserve et de secret professionnel pour tous leurs clients. Ils s'engagent à respecter la confidentialité des informations collectées durant l'accompagnement individuel.

Le/La réflexologue s'engage à ne cautionner ni alimenter les excès, errances (émotionnelles, spirituelles, addictions, dérives perverses) ou projections de son client, afin de demeurer authentique dans la démarche stricte et exclusive de la réflexologue qui n'est ni un médecin, ni un psychologue, ni un maître spirituel, ni un substitut affectif.

Le/La réflexologue s'engage à interdire toute propagande, prosélytisme religieux ou idéologique au sein de son cabinet ou lieu d'intervention. Il/Elle s'engage à lutter contre toutes les dérives sectaires dont Il/elle serait témoin.

Le/La réflexologue s'engage à actualiser régulièrement ses savoirs et ses compétences afin de répondre aux attentes du public et aux évolutions du métier de réflexologue.